

# CATALOGUE DE FORMATION

## 2023



Organisme de formation depuis 1995



Ecole des Parents et des Educateurs de Haute-Savoie  
4 passage de la Cathédrale – 74000 Annecy  
04 50 45 13 67  
[formation@epe74.org](mailto:formation@epe74.org)  
[www.epe74.org](http://www.epe74.org)

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou  
des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

L'École des Parents et des Educateurs de Haute-Savoie	p. 3
Missions de l'EPE 74 & chiffres clés 2022	p. 4
Pôles d'activités	p. 5
Organigramme	p. 6
Service formation	p. 7
Le pôle formation de l'EPE 74	P. 9
Des formations intra sur mesure	p. 10
- Formations diverses	
- Analyse des Pratiques Professionnelles	
- Ateliers de réflexion des Pratiques Educatives	
Formation continue Labellisée IPERIA	p. 15
Classification des modules IPERIA	p. 17
Modalités administratives	p. 18
Accessibilité & Handicap	p. 21
Règlement intérieur	p. 22

SIRET : 316 466 507 00027

URSSAF : 827 214 0060709

N° OF : 82 74 006 80 74

EPE 74

4 passage de la Cathédrale

74000 ANNECY

Tel : 04 50 45 13 67

Mail : [contact@epe74.org](mailto:contact@epe74.org)

[www.epe74.org](http://www.epe74.org)

# L'Ecole des Parents et des Educateurs de Haute-Savoie

Acteurs majeurs du soutien à la parentalité, les Ecoles des Parents et des Educateurs (EPE) ont développé des organismes de formations dotés d'une culture commune de la famille et de la parentalité, et d'une expertise de terrain : véritable observatoire des réalités et évolutions sociétales.

## ACCUEILLIR

Au travers de toutes ces actions, et quels qu'en soient les bénéficiaires, l'EPE met un point d'honneur à offrir un accueil stagiaire singulier et bienveillant afin de favoriser la confiance, l'échange et le partage

## ACCOMPAGNER

Les EPE font le choix de ne fournir aucun mode d'emploi, elles se proposent d'aider les personnes à trouver leur propre chemin en s'appuyant sur l'apport des sciences humaines et sur l'idée selon laquelle toute personne est en capacité de mobiliser ses propres ressources

## FORMER

L'EPE se propose d'(in)former les familles en organisant des actions de soutien à la parentalité.

L'EPE propose des formations aux professionnels de l'enfance et de l'éducation afin que les savoirs soient diffusés et partagés.

## Missions de l'EPE 74

L'École des Parents et des Educateurs de Haute-Savoie, créée en 1967, est au cœur de la famille depuis plus de 50 ans, dans une dynamique généraliste et non thérapeutique de **soutien à la fonction parentale, de prévention et de coéducation**.

L'EPE de Haute-Savoie accompagne depuis 1967 les évolutions familiales et sociales à travers trois dimensions : la parentalité, la conjugalité et l'éducation.

Elle est un lieu d'accueil, d'information, de réflexion, de dialogue sur tous les sujets qui touchent à la relation avec l'enfant et l'adolescent.

Elle a pour objet l'aide et l'accompagnement des membres du groupe familial, des professionnels et des jeunes afin de renforcer les alliances éducatives.

Elle favorise l'échange et la qualité des relations dans le groupe familial afin de prévenir les ruptures familiales.

- ⇒ Pour cela elle contribue à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles quelle que soit leur situation sociale, culturelle et professionnelle.
- ⇒ Elle aide à l'insertion des populations vulnérables ou connaissant des difficultés spécifiques (maltraitance, difficultés scolaires, parent isolé, précarité).
- ⇒ Elle met en relation les parents et les professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social.
- ⇒ Elle assure une offre de formation à destination des professionnels du secteur éducatif, social, médico-social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement.
- ⇒ Elle propose un cadre permettant aux professionnels de penser, échanger, évoluer sur leurs pratiques.

## Chiffres clés 2022

**97% des stagiaires  
sont très satisfaits des formations dispensées**

**98% des stagiaires  
déclarent avoir acquis de  
nouvelles connaissances**

**97% des stagiaires déclarent que la  
formation aura un impact direct sur  
leur pratique professionnelle**

**Plus de 300  
familles reçues  
en consultation**

**194 jours de formation  
Plus de 1000 stagiaires  
140 séances d'APP-ARPE  
800 bénéficiaires**

**73 actions  
collectives  
Plus de 700  
personnes**

## Pôle consultations

- **Conseil Conjugal et Familial**
- **Médiation Familiale**
- **Écoute et Accompagnement des Parents d'Élèves**
- **Entretiens psychologiques pour les personnels de l'Éducation Nationale**

## Pôle animations collectives

- **Conférences débats**
- **Ateliers en milieu scolaire**
- **Ateliers de parents**
- **Groupe de parole de jeunes**
- **Groupe de parole de parents**
- **Café des parents**

## Pôle formations

- **Formation continue des Assistants Maternels**
- **Formation du Personnel périscolaire (INTRA)**
- **Formation continue des animateurs de centres de loisirs (INTRA)**
- **Formation complémentaire des personnels de la Petite-Enfance, du Social et de l'Éducation (INTRA)**
- **Analyse de la Pratique Professionnelle / Supervision / Régulation d'équipe (INTRA)**
- **Ateliers de réflexion pédagogique (INTRA)**

# Organigramme

## PÔLE ADMINISTRATIF

Présidente de l'association  
**Nicole MASSARD**

Direction  
**Sophie DAHI**

Accueil téléphonique  
**Florence SALMON**  
Gestion administrative  
**Laurence DUBREUIL**  
Assistante administrative  
**Aurélie SEMOA**

## PÔLE CONSULTATIONS / ANIMATIONS

### CONSULTANTS

<b>Richard BESSES</b>	Psychologue
<b>Ella LOUIS</b>	Psychologue doctorante
<b>Denise DULLIAND</b>	Psychothérapeute
<b>Anne-Charlotte VRBA</b>	Médiatrice Familiale
<b>Sabrina LEUBA</b>	Médiatrice Familiale
<b>Violaine LAURENT</b>	Médiatrice Familiale
<b>Viviane BOUCHET</b>	Médiatrice Familiale
<b>Marilyne TEXIER</b>	Médiatrice Familiale & Educatrice de Jeunes Enfants
<b>Agnès DESFORGES</b>	Conseillère Conjugale et Familiale

## PÔLE FORMATION

Responsable formation / Référent pédagogique  
**Florence COLLIGNON / Julie COUDERT**

Référent supervision  
**Denise DULLIAND**

### FORMATEURS

<b>Véronique BENAICHE</b>	Artiste musicienne Dumiste
<b>Amélie BLANCHET</b>	Educatrice de Jeunes Enfants
<b>Florence COLLIGNON</b>	Educatrice de Jeunes Enfants
<b>Julie COUDERT</b>	Educatrice de Jeunes Enfants
<b>Marie-France COYEN</b>	Infirmière Puéricultrice
<b>Marie-Pierre DELAYE-DELAJOURD</b>	Psychomotricienne Petite enfance
<b>Denise DULLIAND</b>	Psychothérapeute
<b>Elise FECHÉ</b>	Kinésithérapeute Ostéopathe pédiatrique
<b>Brigitte GIRARD</b>	Educatrice de Jeunes Enfants & Directrice de crèche
<b>Marie HAKIM</b>	Psychologue
<b>Sabrina LEUBA</b>	Médiatrice Familiale – Educatrice spécialisée
<b>Marie MARTIN</b>	Educatrice Jeunes Enfants
<b>Isabelle NOËL</b>	Artiste musicienne conteuse
<b>Marilyne TEXIER</b>	Educatrice de Jeunes Enfants & Médiatrice Familiale
<b>Claudie VIOLLEAU</b>	Educatrice de Jeunes Enfants & Directrice d'un centre social
<b>Ludivine ZITOUN</b>	Infirmière & formatrice en portage

## En quelques chiffres

- 1500 heures de formation par an,
- Plus de 1000 stagiaires par an,
- 15 formateurs confirmés, spécialistes et praticiens issus de diverses disciplines,
- 6 permanents administratifs,
- Depuis plus de 30 ans dans la formation obligatoire des Assistants Maternels,
- Plus de 20 ans de formations diverses et d'accompagnement (Analyse de pratique, Atelier de réflexion pédagogique et éducative) auprès des professionnels de l'enfance et des travailleurs sociaux,
- Depuis plus de 10 ans labellisée par IPERIA l'Institut (Branche professionnelle), pour la formation continue des Assistants Maternels,
- Adhérent à la revue de la FNEPE et membre de la commission formation nationale,
- Participation aux groupes de travail de réseaux locaux (REAAP, SFSF, CDAJE, Commissions Mixte, CAF / CD74, Mairie...)

Nous mobilisons nos compétences pour répondre aux différentes demandes ou projets, exprimés, par téléphone, par mail ou directement dans nos locaux, venant d'associations, de structures, d'institutions, ou de particuliers.

Le service formation est composé d'une équipe administrative, secrétariat, coordinatrice, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Notre activité nous amène à intervenir auprès de parents, de professionnels, de bénévoles dans des lieux très divers du département, tant sur le plan pédagogique que par la nature des activités.

**L'association est à taille humaine** : cela nous permet des échanges personnalisés. Chacune de nos actions donne lieu à plusieurs évaluations à différents temps clés de la formation. C'est l'occasion d'être continuellement en recherche d'amélioration de nos prestations.

## Formation EPE : un gage de sérieux

**L'engagement de l'EPE 74 s'inscrit dans le cadre de la charte FNEPE et garantit :**

- notre engagement dans un processus éthique et de qualité
- un accompagnement sans faille dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet
- une pédagogie interactive
- des formateurs aux expériences professionnelles diverses
- un accueil personnalisé dès le 1er contact avec le responsable de votre secteur pour une formation ajustée, au plus près des besoins exprimés
- un accueil attentif et respectueux

**Le service formation de l'EPE 74 s'attache à proposer une ingénierie formative et pédagogique conforme avec l'évolution des exigences législatives et réglementaire de la formation professionnelle.**

**Dans le cadre de l'amélioration continue des pratiques, la certification DATADOCK a permis un premier référencement de notre association et de son savoir-faire.**

**Nous sommes certifiés QUALIOP! en application des dispositions de l'article L6316-1 du code du travail.**

# Une pédagogie riche et interactive, un engagement qualité

## **La permanence de l'équipe**

Les formateurs qui composent l'équipe, possèdent une expérience de quelques années de formation. La philosophie de l'EPE garantit la pérennisation des postes tant en termes de sécurité d'emploi, que de cohérence éducative et pédagogique au sein de l'équipe.

## **Les références théoriques**

L'EPE, dans un esprit d'ouverture et de nouveauté, a toujours veillé à ce que ses références théoriques soient multiples, ouvertes et argumentées, tant dans le champ de la psychologie que dans les disciplines sociologique ou pédagogique. Cette approche pluridisciplinaire vise la mise en perspective des références et des techniques ainsi que leur adaptation au contexte professionnel.

## **Une démarche de travail inductive**

L'accent est mis sur une dynamique permanente d'aller-retour entre la vie professionnelle et la formation entre la théorie et la pratique. La posture professionnelle, le vécu singulier de chacun, la référence à l'enfant accueilli, ont une position centrale dans la formation

## **L'accompagnement**

La qualité de l'engagement pédagogique est une des conditions de la motivation et des apprentissages réussis. Elle prend donc en compte les spécificités des parcours professionnels et personnels des apprenants et se fixe comme règle de faire respecter la parole de chacun dans sa singularité.

## **Des méthodes actives**

Active, participative et interactive, la pédagogie s'appuie sur la pratique professionnelle, l'expérience individuelle et l'analyse de situation, pour favoriser l'appropriation individuelle des savoirs.

## **Un système d'évaluation complet**

En amont, au démarrage de la formation, en cours et en fin de formation (Recueil des attentes, évaluation à chaud, à froid, des acquis).



# Le pôle Formation de l'EPE 74

## Des formations courtes

### Un soutien aux équipes et aux institutions

Analyses des pratiques Professionnelles (APP)  
Supervision d'équipe  
Ateliers de Réflexion des Pratiques Educatives (ARPE)

### Des formations intra sur mesure

Se déroulant au sein de votre établissement ou à l'EPE 74, elles apportent une réponse à vos besoins spécifiques ou ponctuels, dans une dynamique de co-construction des objectifs, contenu et modalités pédagogiques.

## La formation continue des Assistants Maternels & Gardes d'enfants à Domicile

### Label IPERIA

L'EPE 74, labellisée depuis 2009, propose environ 40 modules de formation aux Assistants Maternels sur les secteurs de l'Ain, la Savoie, et la Haute-Savoie.

Un service administratif dédié est structuré pour accompagner les stagiaires

## Quelles structures s'adressent au service formation de l'EPE 74 ?

- Les associations de soutien à la parentalité
- Les structures d'accueil petite enfance
- Les structures d'animation (centres sociaux, centres sociaux-culturels, centres de loisirs)
- Les établissements médico-sociaux - Les établissements socio-éducatifs
- Les services enfance-jeunesse des collectivités -Les établissements scolaires

# Des formations intra sur mesure

## Formations « diverses »

### Pas de pré requis

#### **Notre démarche :**

La co-construction d'une proposition pédagogique ajustée à vos besoins, dans le cadre d'un cahier des charges partagé.

En formation, nos intervenants s'appuient sur des pédagogies actives, une attention portée à la dynamique de groupe, au service des objectifs pédagogiques et des échanges sur les pratiques.

#### **Exemples de thèmes réalisés :**

- La posture d'accompagnateur CLAS
- Le Harcèlement scolaire ou le bien vivre ensemble
- L'accueil en EAJE dans le contexte sanitaire COVID : Impact, adaptation et accompagnement
- Les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau de l'enfant
- Être accueillant en LAEP
- Décrypter les émotions
- La motricité libre du jeune enfant
- Formation équipe périscolaire
- Les étapes majeures de développement psycho-affectif du jeune enfant
- Le sommeil de l'enfant
- Les écrans et leurs impacts
- Quelles limites donner à l'enfant ?
- Le positionnement professionnel
- L'observation : un outil pour améliorer les pratiques professionnelles
- Accompagner un projet de Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- La parole positive
- Module Snoezelen en EAJE

#### **Les formations INTRA**

L'EPE 74 a développé un véritable savoir-faire dans le domaine de la création d'actions de formation à partir des demandes qui lui sont soumises.

Nous concevons et réalisons des formations « sur mesure » adaptées au contexte des structures ou des institutions qui en font la demande.

Les formations intra-établissements s'adressent spécifiquement aux professionnels qui travaillent dans une même structure, publique ou privée (associations, organismes, collectivités territoriales, établissements et services divers). Une formation intra peut contribuer à renforcer des valeurs associatives, ou encore, une culture d'entreprise, à soutenir une dynamique d'équipe. Elle peut aussi accompagner une phase d'adaptation et de changement, permettre l'intégration de nouvelles pratiques.

#### **Les objectifs des formations INTRA**

Les formations intra répondent aux besoins spécifiques d'un établissement grâce au choix de thématiques adaptées et contextualisées.

Elles permettent de :

- ⇒ Développer et renforcer des compétences collectives et individuelles pour une meilleure qualité du service rendu aux publics accueillis
- ⇒ Préparer et accompagner des changements, renforcer la motivation autour de projets communs
- ⇒ Développer des relations constructives entre les participants et soutenir le climat de confiance et d'appartenance au sein des équipes

### Méthodologie

- ⇒ Une conception et organisation sur mesure
- ⇒ L'écoute et l'étude approfondie de la demande
- ⇒ L'élaboration et la validation d'un projet pertinent adapté aux besoins des personnes et des structures
- ⇒ Le devis établi sur la base d'un coût forfaitaire
- ⇒ La prise en compte des contraintes et priorités de l'organisme demandeur pour organiser lieux, rythmes, dates, horaires, effectifs et composition des groupes
- ⇒ L'animation, assurée par un praticien expérimenté – possibilité de regards croisés
- ⇒ Les modalités de bilan et d'évaluation à l'issue de la formation

### **Les formations INTER**

Les formations inter-établissements s'inscrivent dans une logique de soutien et de développement des compétences individuelles. Au-delà de leurs contenus, tous centrés sur l'actualisation des connaissances et le perfectionnement des pratiques, les formations inter-établissements offrent un espace de partage d'expérience entre professionnels venant de différentes structures.

L'EPE 74 propose des formations en lien avec des intervenants engagés dans le travail éducatif, social ou médico-social auprès de parents, d'enfants ou d'adolescents, sur demande. Les projets de formation sont construits sur mesure.

La totalité des thèmes proposés dans le cadre de formations INTRA sont transposables et modulables sous la forme de formations inter.

# Les thématiques que nous pouvons vous proposer

## DÉMARCHES ET OUTILS PROFESSIONNELS

---

- 1 - Prendre soin de soi et gérer son stress en situation professionnelle
- 2 - Le projet éducatif comme identité de travail commune
- 3 - La démarche d'observation comme outil d'un quotidien professionnel au service du jeune enfant
- 4 - L'analyse des pratiques professionnelles

## ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

---

- 5 - Décrypter et accompagner les émotions de l'enfant
- 6 - Mieux comprendre et accompagner les divers comportements de l'enfant lors de situations problèmes
- 7 - Comprendre et accompagner : le développement et les troubles du langage
- 8 - L'impact des écrans chez les enfants de 0 à 12 ans : mieux comprendre et accompagner
- 9 - Comprendre les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant pour mieux accompagner
- 10 - Comprendre les stéréotypes et renforcer l'égalité fille-garçon
- 11 - Bien porter pour mieux accompagner le jeune enfant au quotidien
- 12 - La familiarisation en structure petite enfance : place et rôle de chacun
- 13 - Contes et histoires à raconter, entre imaginaire et créativité
- 14 - L'éveil musical au service du développement du jeune enfant
- 15 - Accompagner au quotidien : l'évolution sensorielle de l'enfant
- 16 - Sensibilisation à l'environnement et activités de recyclage
- 17 - Adapter sa posture professionnelle face aux diverses situations de jeu des enfants
- 18 - Aménagement de l'espace pour favoriser le jeu libre au quotidien
- 19 - Maltraitance et enfance en danger : communication, posture et accompagnement
- 20 - Mieux repérer, comprendre et accompagner les troubles du neurodéveloppement de l'enfant

## PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT PARENTAL

---

- 21 - Être accueillant en LAEP

## AGENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

---

- 22 - Harcèlement scolaire : mieux comprendre et accompagner
- 23 - Accompagnement global des enfants de 3 à 6 ans lors des temps périscolaires
- 24 - Accompagnement global des enfants de 6 à 10 ans lors des temps périscolaires
- 25 - Aborder la sexualité dans un cadre scolaire : posture et communication professionnelle

## ADAPTER SA COMMUNICATION ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES

---

- 26 - L'art de communiquer avec les tout-petits
- 27 - Les conflits parentaux dans le champ de l'aide sociale à l'enfance
- 28 - Favoriser la bientraitance et prévenir les douces violences

## Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

L'analyse de la pratique professionnelle est un espace permettant le partage de la parole dans un contexte collectif : c'est un soutien à l'élaboration de la pratique, grâce à l'analyse des situations vécues dans l'accompagnement des enfants accueillis et leur famille.

### Pas de pré requis

### Objectifs

- Permettre une démarche réflexive
- Prendre mieux en compte le besoin des enfants accueillis
- Prendre du recul sur l'exercice de son métier au quotidien
- Articuler le théorique et la pratique pour favoriser les mises en actions
- Promouvoir l'élaboration de la posture professionnelle et la distanciation
- Encourager les échanges et la mutualisation au sein de l'équipe

### Contenu et thématique

Contenu et thématique à élaborer en fonction du besoin et des questionnements formulés par l'équipe éducative et l'équipe d'encadrement des structures.

### Outils de formation / méthodologie

- Apports individuels et analyse des situations concrètes rencontrées
- Clarification des différents éléments : faits, ressentis, jugements, généralisations, croyances...
- Mise en situation de ce qui se joue dans l'espace de la relation : messages, impact émotionnel, comportements, processus de pensée, croyances...
- Mise à jour des processus sous-jacents à la situation (non-dits, liens inconscients, identifications...).
- Prise de recul, analyse, compréhension, recherche d'options...
- Eclairages théoriques et articulation à la pratique professionnelle
- Recherche collective de sens

## Ateliers de Réflexion des Pratiques Educatives (ARPE)

Animés par des professionnels de terrain, formateurs « Petite enfance » expérimentés, en favorisant la notion de pluridisciplinarité (regards croisés et complémentaires).

### Pas de pré requis

À partir d'échanges basés sur le partage des pratiques d'accueil (individuel ou collectif), il s'agit de :

- Savoir observer l'enfant pour mieux identifier ses besoins ;
- Savoir se questionner (en équipe) et communiquer ;
- Conforter l'intérêt de l'enfant au cœur de la réflexion professionnelle ;
- Appréhender la communication avec les parents.

### Les objectifs à atteindre

- Acquérir le sens de l'observation pour en dégager une analyse ;
- Comprendre la complexité des situations ;
- Savoir énoncer une problématique ;
- Emettre des hypothèses pour favoriser l'efficacité ou la résolution ;
- Développer ses compétences professionnelles éducatives ;
- Dégager, dans une cohérence éducative, des postures professionnelles (communes à l'équipe).

Le contenu et les thématiques abordées sont adaptés à chaque situation, et sont élaborés en fonction du besoin et des questionnements des participants.

Par exemple : La place du jeu dans la vie de l'enfant ; La communication avec les parents ; les temps de soin et de repas ; les transmissions ; L'imaginaire dans le quotidien de l'enfant ; L'aménagement de l'espace ; Les temps de transitions ; Séparation et retrouvaille ; Les doudous ; Communiquer avec le tout-petit ; Rituel et routine ; Les comportements qui nous questionnent ; Quelle posture professionnelle ? Quelle cohésion d'équipe ; La communication avec les parents ; Accompagner la parentalité ... etc.

# Formation continue labellisée IPERIA

## IPERIA – UNIVERSITE DU DOMICILE - APNI

Créé en 1994, IPERIA a été mandaté par les branches professionnelles des salariés et des Assistants Maternels du particulier employeur pour concevoir et déployer l'offre de professionnalisation à destination des Assistants Maternels et des Gardes d'Enfants à domicile.

Dans le cadre du Plan de Développement des Compétences, trois acteurs à vos côtés pour développer l'offre de formation continue, toujours enrichie et adaptée aux besoins des métiers exercés au domicile :



Pour distribuer cette offre, des organismes de formation, dont l'EPE 74, sont certifiés par les branches professionnelles, qui attestent de leur qualité et de leur engagement à développer les compétences des salariés de ce secteur.

## Notre service administratif dédié à la formation continue

L'EPE 74, labellisée depuis 2009, propose 40 modules de formation aux Assistants Maternels sur les secteurs de l'Ain, la Savoie, et la Haute-Savoie.

Un service administratif dédié est structuré pour accompagner les stagiaires et leurs employeurs.

Accompagnement administratif

**Laurence DUBREUIL – Aurélie SEMOA**

Référentes pédagogiques

**Florence COLLIGNON – Julie COUDERT**

Accueil téléphonique

**04.50.45.13.67**

Contact mail

**formationcontinue@epe74.org**

Site internet

**www.epe74.org**

## Les thématiques que nous pouvons vous proposer

Les stages peuvent s'organiser en fonction des demandes et des secteurs, n'hésitez pas à nous faire part de vos projets.

### DÉMARCHES ET OUTILS PROFESSIONNELS

---

- 1 - Droits et devoirs dans l'exercice de son métier - 21h
- 2 - Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI - 14h
- 3 - Construire son projet d'accueil - 21h
- 4 - Gérer son stress en situation professionnelle - 14h
- 5 - L'analyse des pratiques professionnelles : démarche et séances - 14h
- 6 - La démarche d'observation auprès de l'enfant - 14h

### OUVRIR ET TRAVAILLER EN MAM

---

- 7 - Les réglementations d'une MAM - 14h
- 8 - Accompagnement des enfants en MAM - 21h



### ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

---

- 9 - Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant - 14h
- 10 - Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant - 14h
- 11 - Développement et troubles du langage - 14h
- 12 - Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille - 14h
- 13 - Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien - 14h
- 14 - Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon - 14h
- 15 - Approches pédagogiques plurielles : penser ses pratiques autrement - 14h
- 16 - Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant - 21h
- 17 - Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements - 21h
- 18 - État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques - 14h
- 19 - Contes et histoires à raconter - 14h
- 20 - Éveil musical et artistique - 14h
- 21 - Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant - 14h
- 22 - Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût - 14h
- 23 - Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes - 21h
- 24 - Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces - 14h
- 25 - Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant - 21h
- 26 - Maltraitance et enfance en danger - 14h
- 27 - Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme - 14h

### ALIMENTATION ET ACCOMPAGNEMENT AU REPAS

---

- 28 - Alimentation et prise de repas de l'enfant - 21h
- 29 - Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant - 14h



## PRISE EN CHARGE DU DOMICILE

---

30 - Fabrication de produits ménagers écoresponsables - 14h

## ADAPTER SA COMMUNICATION ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES

---

31 - Adapter sa communication avec l'enfant - 14h

32 - Favoriser la bienveillance envers les enfants, prévenir « les douces violences » - 21h

33 - Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille - 21h

## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

---

34 - Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) - 14h

35 - Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) - 7h

36 - Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel - 14h

37 - Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention - 21h



Pour le contenu des thématiques et les dates de formation,  
contactez-nous au **04 50 45 13 67**

# Modalités administratives

## Délai d'accès

La prise en charge administrative de la demande est faite sous 48h.

## Durée des formations

Consulter notre site internet ou nous contacter au 04 50 45 13 67 / par mail [formation@epe74.org](mailto:formation@epe74.org).

## Informations utiles pour votre demande de prise en charge

**Numéro Organisme de formation** : 82 74 006 80 74

**Numéro SIRET** : 316 466 507 00027

**Adresse** : Ecole des Parents et des Educateurs de Haute-Savoie  
4 passage de la Cathédrale  
74 000 ANNECY

L'EPE 74 est certifiée QUALIOPFI. A ce titre, les employeurs doivent se renseigner auprès de leur OPCO pour connaître les modalités de prise en charge des frais de formation qui diffèrent selon les organismes et les branches professionnelles.

L'EPE 74 s'engage à vous transmettre tout document nécessaire à l'établissement d'une demande de prise en charge auprès de votre OPCO : programme de la formation, devis personnalisé, convention de formation, attestation de présence à l'issue de la formation.

Contactez l'EPE 74 pour d'autres modalités de financement.

## Procédure d'inscription

Toute inscription fait l'objet d'un échange avec notre service formation, par mail et/ou téléphone, permettant un accompagnement individualisé de la demande.

Toute demande fait l'objet d'une étude de faisabilité et d'élaboration d'un cahier des charges ou d'une proposition pédagogique.

## Convocation

Avant le début de votre stage, une convocation ainsi qu'un rappel des informations pratiques vous seront adressés, soit directement, soit par l'intermédiaire de votre employeur.

## Méthodes pédagogiques et lieu ressources

Chaque formation s'organise autour de ces différents apports :

- Dispositifs d'expérimentation
- Partage d'expériences
- Apports théoriques
- Mise en situation
- Etudes de cas
- Synthèse théorique
- Evaluation des connaissances et pratiques

Les formateurs s'appuient sur la participation et l'expérience des participants afin de compléter et développer les connaissances et les pratiques professionnelles.

Les supports pédagogiques relatifs aux thématiques abordées sont remis à chaque stagiaire. Un fonds documentaire concernant le domaine de l'enfant et des métiers d'accueil est en accès libre pour une consultation sur place ou accessible en ligne.

Le personnel du service formation reste à votre disposition du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h au siège de l'association, ou par téléphone au 04 50 45 13 67.

## Justification de la réalisation de la formation

En tant qu'organisme de formation, nous avons une obligation légale d'attester que la formation a été réalisée.

Il est demandé à chaque participant de signer chaque matin et chaque après-midi, avant le commencement de la formation, une feuille d'émargement attestant de sa présence.

Ces feuilles d'émargements sont validées par la signature de tous les intervenants (Formateurs) par demi-journée.

De même, à l'issue de la formation, les participants sont invités à remplir un questionnaire d'évaluation à remettre au formateur.

Dans le cadre d'une demande collective une « évaluation Prescripteur » est adressée au donneur d'ordre à l'issue de la formation.

## Évaluation de la formation

- Une auto-évaluation vous sera proposée tout au long de la formation (mise en situation, ateliers, exercices).
- A la fin de chaque journée, nous recueillerons votre avis sur le déroulement de la formation.
- En fin de session, vous complétez un questionnaire d'évaluation à chaud ;
- Un questionnaire pour mesurer l'impact de la formation sur votre pratique d'accueil vous sera adressé 3 mois après.

## Moyens logistiques

Les salles réservées ou mises à disposition sont toutes équipées et adaptées aux besoins des formations. Pour les thématiques plus pratiques, une attention est portée pour avoir un espace libre plus important et adapté.

Le matériel pédagogique spécifique et nécessaire à la thématique est généralement apporté par le formateur.

Ponctuellement et de manière exceptionnelle, selon la thématique, les stagiaires peuvent être sollicités pour apporter du matériel complémentaire.

Un temps de pause conviviale est proposé sur chaque demi-journée (café, thé...). Dans un souci éco-citoyen, chaque stagiaire est invité à apporter un contenant non jetable (mug, tasse...).

## Droits et devoirs du stagiaire

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Pendant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord express du formateur.

Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).

Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité.

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle

## Règles de sécurité

Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.

Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu et des produits de nature inflammable ou toxique.

Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours, sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les stagiaires.

Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant.

## Accessibilité & Handicap

L'EPE 74 se mobilise afin de faciliter l'accès à nos formations aux personnes en situation de handicap.

Nous nous efforçons, dans la mesure du possible de rendre accessible nos formations à toutes les personnes en situations de handicap, quel que soit le handicap (moteur, visuel, mental, auditif).

Nos formations se déroulent dans des locaux (ERP) accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Au cas par cas, nous vous invitons à prendre contact avec notre équipe et nous faire part des aménagements dont vous pourriez avoir besoin, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour y répondre favorablement.

### Référente Handicap

Sophie DAHI - Directrice EPE 74

[direction@epe74.org](mailto:direction@epe74.org)

04 50 45 13 67

## RGPD & protection des données

### Personne référente RGPD

Rémi COLLIGNON – Administrateur

[remi@collignon.cc](mailto:remi@collignon.cc)

## ***Document applicable à toutes personnes accueillies dans le cadre des activités mises en œuvre par le pôle Formation de l'EPE de Haute-Savoie (EPE 74)***

L'Ecole des Parents et des Educateurs de Haute-Savoie est un organisme de formation professionnelle continue enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82 74 006 80 74 à la Préfecture de Haute-Savoie et dont le siège social se situe 4 passage de la Cathédrale – 74000 ANNECY.

**Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 et L 6352-4 et R 6352-1 et R 6352-15 du Code du travail.**

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par l'Ecole des Parents et des Educateurs, et ce pendant toute la durée de la formation suivie. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par l'EPE 74.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi qu'à la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

## **I - MESURES RELATIVES À L'HYGIENE ET A LA SECURITE**

- Les stagiaires sont, comme les formateurs, tenus d'observer les mesures d'hygiène et de sécurité édictées dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que les prescriptions de la médecine du travail.
- Il est interdit de fumer dans la salle où se déroulent les formations comme dans les locaux où figure cette interdiction.
- Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.
- Il est interdit, sauf autorisation spéciale donnée par le responsable de l'organisme, de prendre ses repas dans les salles où se déroulent les formations.
- Tout accident corporel, quel qu'en soit le caractère de gravité, doit être immédiatement porté à la connaissance du responsable du stage.
- Conformément à l'article R6352-1 du code du travail, lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles définies dans ce dernier règlement.
- Les consignes de sécurité et d'incendie affichées dans les établissements où se déroulent les stages doivent être connues des stagiaires. En cas de nécessité, ceux-ci évacuent les locaux conformément aux directives du responsable de l'établissement.
- L'EPE 74 décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par des stagiaires dans les locaux où se déroule la formation.

## II – REGLES DISCIPLINAIRES

### 1. COMPORTEMENTS

- Les stagiaires s'engagent à observer les comportements en usage dans toute collectivité ainsi que les règles que l'animateur et le groupe en formation se sont fixées.
- Ils s'engagent à respecter le devoir de réserve et de discrétion permettant la libre expression du groupe.
- Ils s'imposent un maximum de corrections et de courtoisie entre eux et vis à vis des personnels qu'ils sont appelés à côtoyer.

### 2. PONCTUALITÉ

- Les horaires de chaque formation sont fixés dès le début de la formation.
- Les stagiaires sont tenus de suivre les formations avec assiduité et sans interruption. En cas d'absence ou de retard, ils doivent prévenir la responsable de la formation.
- Une feuille de présence est remplie au début de chaque demi-journée.

### 3. ACCES AU LIEU DE FORMATION

- Sauf autorisation expresse du directeur ou du responsable de pôle Formation, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent :
  - y entrer ou y demeurer à d'autres fins
  - faciliter l'introduction de tierces personnes à l'organisme - y procéder à la vente de biens Ou de services

### 4. DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée par le Code de la propriété intellectuelle et ne peut être utilisée que pour un strict usage personnel.

### 5. ENREGISTREMENT

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer en tout ou partie des sessions de formation.

### III – MESURES DISCIPLINAIRES

- Tout manquement aux prescriptions du présent règlement peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du stage et/ou de la formation, après passage devant une Commission disciplinaire exceptionnelle, composée de :
  - le président de l'EPE ou un(e) représentant(e)
  - le directeur
  - le (la) responsable pédagogique.
- Toute absence non justifiée est signalée à l'employeur ainsi que les retards répétés non justifiés.
- En cas d'absence justifiée ou non, l'École des Parents et des Éducateurs se réserve le droit de ne pas délivrer d'attestation de formation.
- Pour les stagiaires prenant en charge personnellement le coût de leur formation, l'attestation de suivi ne peut être délivrée qu'après le règlement intégral des frais de formation.
- Aucune sanction ne peut être prononcée sans que le stagiaire ait été préalablement informé des faits qui lui sont reprochés.
- En cas de sanction affectant la présence du stagiaire dans la formation, la responsable de la formation lui fait remettre une convocation écrite, contre décharge. Ce document précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien.
- Le stagiaire peut, pour cet entretien, se faire assister par une personne de son choix, salariée ou stagiaire de l'organisme de formation.
- En cas d'exclusion définitive, le conseil de perfectionnement est consulté. Il devient commission de discipline et comprend alors un représentant des stagiaires. Le stagiaire, avisé de cette saisine est entendu sur sa demande et peut être assisté dans les mêmes conditions qu'au cours de l'entretien avec la responsable de la formation.
- La commission de discipline transmet son avis au Président de l'École des Parents et des Éducateurs dans le délai d'un jour franc après sa réunion.
- La sanction au sens de l'article R.922.3 fait l'objet d'une décision écrite et motivée notifiée aux stagiaires sous forme d'une lettre remise contre décharge ou d'une lettre recommandée. Elle ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien ou s'il y a lieu, la transmission de l'avis de la commission de discipline.
- Lorsque les agissements du stagiaire ont rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive ne sera sans que la procédure évoquée ci-dessus ait été observée.

### IV – PUBLICITE DU REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement intérieur est disponible sur le site internet de l'École des Parents et des Educateurs de Haute-Savoie.

Il est également mis à disposition de chaque stagiaire sur simple demande.